

VŒU POUR LE RETOUR DE LA PALOMBE BLEUE

Le 1^{er} juillet 2017, la Palombe Bleue, le train Intercité de nuit Paris-Tarbes-Hendaye, qui pendant des décennies a relié notre département à la capitale, a cessé de rouler, comme d'autres trains-couchettes. Les raisons avancées par l'État pour l'arrêt des trains de nuit sont connues : baisse de fréquentation et absence de rentabilité.

Précisons qu'à destination de l'Occitanie, en lien avec le Paris-Rodez-Latour-de-Carol maintenu, un nouveau train de nuit a été mis en service, le Paris-Perpignan-Portbou, à la suite d'un accord intervenu entre l'État et la région Occitanie pour prendre en charge, à parité, le déficit d'exploitation par la SNCF.

Depuis cette date, de nombreux acteurs se sont mobilisés en faveur du retour des trains de nuit, faisant valoir leur utilité territoriale (équité et accessibilité), économique (tourisme), sociale (coût raisonnable) et écologique (empreinte carbone modérée).

Un collectif baptisé « Oui au train de nuit » a engagé une action déterminée, relayée par de nombreux parlementaires, parmi lesquels les députés des Hautes-Pyrénées Jeanine Dubié et Jean-Bernard Sempastous et les sénatrices des Hautes-Pyrénées Viviane Artigas et Maryse Carrère.

Au cours de l'année écoulée, le projet de loi d'orientation des mobilités a été discuté au Parlement. Les débats ont fait une large place aux trains de nuit (remise en service, liaisons transversales et intra-européennes). La ministre des transports, Elisabeth Borne a pris position sans ambiguïté en faveur des trains de nuit.

Promulguée le 24 décembre 2019, la loi n° 2019-1428 d'orientation des mobilités, dite LOM, contient une disposition (introduite par voie d'amendement) en vertu de laquelle le Gouvernement s'engage à présenter au Parlement d'ici au 30 juin 2020 un rapport sur les perspectives d'une relance des trains de nuit.

Le train de nuit est un mode de transport propre et complémentaire de l'avion, du covoiturage, du TGV ou des autocars Macron. Il est aussi rentable comme en atteste le secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, pour qui « *l'impératif écologique a ouvert de nouvelles perspectives économiques* ».

Les trains de nuit ont un avenir pour peu que l'État et les Régions, chefs de file de la mobilité, consentent l'effort financier nécessaire à leur attractivité.

La région Occitanie a installé un comité départemental des mobilités, présidé par Jean-Louis Cazaubon. Conçu comme le lieu d'expression des besoins de mobilité dans les Hautes-Pyrénées, il regroupe les acteurs du territoire (usagers, associations, entreprises, opérateurs de transport et collectivités).

À l'heure où les trains de nuit suscitent un regain d'engouement, le retour de la Palombe Bleue est plébiscité dans les Hautes-Pyrénées.

L'échéance du 30 juin 2020 se rapproche. Il convient donc de faire entendre, auprès de l'État, en premier lieu, et de la région Occitanie, en second lieu, la voix de notre territoire et de ses habitants mobilisés en faveur du retour de la Palombe Bleue.

C'est pourquoi, réunis ce jour en Conseil municipal, les élus de la ville de Tarbes :

- réaffirment leur attachement à la Palombe Bleue, dont ils souhaitent le retour et la modernisation ;
- invitent le Gouvernement à inscrire le projet de relance de la Palombe Bleue dans le rapport à remettre au Parlement le 30 juin 2020 au plus tard ;
- et demandent à l'État d'engager avec la région Occitanie les discussions en vue de sa remise en service.